



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 8711

Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement sur la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et notamment sur les conditions d'emploi des personnes handicapées. Il lui demande de lui faire connaître le nombre de personnes handicapées recrutées par son ministère pour l'année 2007 et ses prévisions pour l'année 2008.

Texte de la réponse

M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement partage la préoccupation de l'honorable parlementaire concernant l'insertion des travailleurs handicapés dans l'administration. Il signale cependant que son secrétariat d'État ne dispose d'aucune administration propre et que son équipe se limite aux seuls collaborateurs de son cabinet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8711

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6670

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7866